



Cahier des propositions

Congrès d'orientation 2013

de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante

Lieu

Le samedi et dimanche à l'Université Concordia, (Hall building de Concordia, H-937)
Le lundi au CEDA (2515 rue Deslisle, métro Lionel-Groulx)

Frais de participation

35,00\$

Hébergement

Hébergement militant sur demande.

Association hôte

Concordia Graduate Students' Association (GSA)

Coordonnées du bureau de l'ASSÉ :

**2065, Parthenais
Montréal, Québec
H2K 3T1
Tel : 514-390-0110
www.asse-solidarite.qc.ca**

Proposition d'ordre du jour

1. Le Conseil exécutif propose l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture
- 2.0 Procéures
 - 2.1 Praesidium
 - 2.2 Adoption de l'ordre du jour
 - 2.3 Adoption du procès verbal
- 3.0 Accueil des associations membres
- 4.0 Fonctionnement du congrès
- 5.0 Recommandations et orientations
 - 5.1 Démocratie directe - Inclusion - Centralisation du pouvoir
 - 5.2 Rapports de pouvoir informels
 - 5.3 Pratiques et discours antiracistes et anticoloniales au sein de l'ASSÉ
 - 5.4 Féminisme à l'ASSÉ
 - 5.5 Conseil de coordination
 - 5.6 Comités de travail
 - 5.7 Politiques de l'ASSÉ
 - 5.8 Structures féministes
 - 5.9 Autres
- 6.0 Femmes
- 7.0 Élections
- 8.0 Finances
- 9.0 Avis de motion
 - 9.1 Réception des avis de motion
 - 9.2 Traitement des avis de motion
- 10.0 Varia
- 11.0 Fermeture

Propositions

4.0 Fonctionnement du Congrès

1. Le Conseil exécutif propose que le déroulement des adoptions se fassent de la façon suivante:

1- Que les recommandations et orientations au point « 5.0 Recommandations et orientations » soient adoptées selon une des trois formules suivantes:

A - Pour adoption immédiate

Pour les propositions normales devenant effectives au moment de leur adoption.

B - Pour adopter en recommandation

Pour les recommandations nécessitant un certain travail d'élaboration avant de devenir des propositions.

En absence de spécification contraire, le travail d'élaboration sera confié à l'exécutif et les propositions seront sujettes à adoption au Congrès d'automne.

C - Pour adoption en orientation

Pour les orientations nécessitant un travail d'élaboration avant de devenir des politiques de l'ASSÉ.

En absence de spécification contraire, le travail d'élaboration sera confié au Conseil de coordination et les politiques seront sujettes à adoption au congrès d'hiver

3- Que la présidence s'assure de faire spécifier par les délégations qui proposent selon quelle formule cette proposition est faite.

4- Pour les propositions nécessitant des dépôts d'avis de motion, tels que des modifications aux Statuts et règlements, les débats entourant ces avis de motion seront recevables dans les plénières, mais ne pourront être déposés qu'au point 8.1.

2. Le Conseil exécutif propose que les animateurs et animatrices fassent un retour de 15 minutes au début de chaque point thématique sur les débats lors de la période de réflexion.

5.0 Recommandations et orientations

5.3 Pratiques et discours antiracistes et anticoloniales au sein de l'ASSÉ

1. L'AECSL propose que l'ASSÉ réitère ses positions anticolonialistes;

Que l'ASSÉ considère la mise sous tutelle automatique des Premières Nations comme une forme de dictature intolérable;

Que l'ASSÉ dénonce la négation des réalités autochtones et les politiques d'indifférence qui minimise systématiquement toutes les revendications autochtones;

Que l'ASSÉ dénonce le racisme évident encouragé par les médias envers les communautés autochtones;

Que l'ASSÉ dénonce les tentatives récentes du gouvernement fédéral de retirer les droits des Premières Nations par l'entremise des lois omnibus C-38 et C-45;

Que l'ASSÉ dénonce fortement la position de précarité dans laquelle sont plongées beaucoup de communautés autochtones et considère cette précarité comme attribuable à la domination malsaine qu'exerce le gouvernement fédéral ainsi qu'à l'apathie et à l'ignorance de la population;

Que l'ASSÉ appuie les actions directes visant l'émancipation des Premières Nations;

Que l'ASSÉ étudie la possibilité d'intégrer des cours de langues et cultures autochtones au Cégep de St-Laurent et dans d'autres établissements d'étude collégiale, par exemple, comme cours complémentaire;

Que l'ASSÉ se positionne en faveur de la modification des cours d'histoires ou de cultures et société des

programmes primaires, secondaires et collégiaux;

- Que l'histoire autochtone s'y voit accordée la place qui lui revient;
- Qu'elle ne soit plus survolée dans une optique folklorique puérile, mais que les événements tragiques qui l'ont façonnée y soit présentés dans toute leur ampleur, que ce soit pour ce qui est des Pensionnats Indiens que pour les tentatives de génocide amérindien.
- Que l'on cesse de glorifier le soi-disant courage inhérent à la colonisation de l'Amérique par l'Envahisseur Européens;
- Que soit supprimé le concept de la « découverte » de l'Amérique par Christophe Colomb ou du Golfe du Saint-Laurent par Jacques Cartier puisque que l'utilisation du mot « découverte » constitue une négation flagrante de la réalité autochtone;
- Que ces cours cessent d'occulter le rôle ignoble qu'ont joué les envahisseurs européens puis la classe dominante caucasioïde dans le génocide, la destruction, la disparition, la ghettoïsation et la marginalisation des communautés autochtones d'Amérique;

5.9 Autres

1. *Considérant que cette mesure tente de professionnaliser un programme artistique dans une optique de marchandisation de l'éducation.*

L'AECSL propose que l'ASSÉ s'oppose aux modifications aux programmes d'Art et lettres adoptés par le gouvernement péquiste.

2. L'AECSL propose que l'ASSÉ s'oppose à la décision de la Commission Scolaire de Montréal de ne pas renouveler en 2015 le bail permettant six centres d'éducation populaire d'occuper les bâtiments scolaires qu'ils utilisent depuis 40 ans.

3. *Considérant que l'ASSÉ doit rester une association combative et qu'elle s'enlise de plus en plus dans la complaisance*

L'AECSL propose que l'ASSÉ ajouter l'anticapitalisme comme un de ses principes de bases.

9.0 Avis de motion

9.1 Réception des avis de motion

1. L'AECSL propose d'amender les Statuts et Règlements de l'ASSÉ à l'«Article 4 : Principes» pour y ajouter après le sixième principe, «7. Pour un féminisme combatif et contre toutes formes d'oppression».

2. L'AECSL propose la modification des statuts et règlements de l'ASSÉ afin d'ajouter une clause sur l'élection de la délégation internationale.

Que ces délégué-e-s soient élu-e-s en congrès selon les procédures habituelles d'élections a un poste de l'ASSÉ

Que les mandats ne soient effectifs que pour la durée d'un voyage ou d'une campagne de mobilisation

Que les élections se fassent en conseil de coordination si l'urgence empêche de tenir l'élection en congrès (Note : la résolution suivante avait déjà été mise en dépôt au Congrès annuel)

Considérant que le processus de nomination à l'international à l'ASSÉ opaque et pourrait laisser croire à un processus de népotisme;

Considérant qu'il est nécessaire que à l'ASSÉ d'être irréprochable sur le plan de l'éthique et de la transparence;

Considérant que les délégations de l'ASSÉ agissent à titre de porte-paroles;

Que soit ajouté à l'annexe A : Procédure d'élection des statuts et règlement de l'ASSÉ l'article suivant :

«A43 Délégation à l'internationale sont élues selon le processus d'élection à un poste de l'ASSÉ. Le vote

sur l'élection se fait en Conseil de Coordination s'il est impossible de le tenir au Congrès.»)

3. Considérant que le féminisme est un principe fondateur de l'ASSÉ mais qu'il n'est pas inscrit dans les Statuts et Règlements

Considérant que le féminisme est une lutte quotidienne qui ne devrait pas être invisibilisé

Considérant que l'inclusion de ce principe dans les Statuts et Règlements permettra de s'assurer que toutes associations étudiantes voulant s'affilier aient des principes et pratiques reflétant l'ASSÉ, ses structures et ses idées

Le comité Femmes propose:

Que soit d'amender l'«Article 4: Principes» des Statuts et Règlements de l'ASSÉ afin d'ajouter un septième principe soit, «7. Pour un féminisme combatif visant l'abolition du système patriarcal, contre toutes formes d'oppression et de discrimination.»

4. Considérant que la grève a entraînée plusieurs affiliations et que certaines associations nouvellement membres n'ont pas de principes et/ ou de pratiques féministes

Considérant que ce type de revendications et pratiques devraient être un critère obligatoire pour affilier

Le comité Femmes propose:

Que soit amender l'«Article 5: Membres » des Statuts et règlements de l'ASSÉ pour que soit ajouter un sixième point soit, «6. Que toutes les associations étudiantes membres aient des principes, revendications ainsi que des pratiques féministes.»

Que les associations étudiantes déjà membres n'ayant pas de telles positions bénéficient d'un délai de 3 mois (à partir de l'entrée en vigueur de ce changement) pour mettre à jour leurs positions et pratiques.

9.2 Traitement des avis de motion

1. De rajouter au titre du Chapitre 5 : « et du gardien ou de la gardienne du senti »

De rajouter l'article 63 : « Rôles et devoirs du gardien ou de la gardienne du senti» et de décaler la numérotation subséquente.

Que dans l'article 63 soit écrit : « La personne qui garde le senti durant un Congrès doit veiller à éviter les rapports de domination de toutes sortes qui pourraient survenir pendant celui-ci. Cette personne est élue au même moment que le reste du praesidium puisqu'elle en fait partie intégrante. Pour lui permettre de bien assumer ses fonctions et lorsque cette personne considère que c'est dans l'intérêt du Congrès, le gardien ou la gardienne du senti possède le droit de prendre un tour de parole prioritaire afin d'aborder les rapports de domination ou les malaises qui surviennent pendant la réunion.

Ainsi, afin que la gestion des malaises se fassent de façon efficace, les délégations peuvent à tout moment aller voir la personne qui assure le senti pour lui faire part d'un malaise en lien avec des attitudes déplaisantes de la part d'une délégation ou de termes utilisés.

La garde du senti doit aussi s'assurer que la féminisation à l'oral soit faite par les diverses délégations lors de leur prise de parole.

Finalement, le rôle de la garde du senti est un mécanisme que l'ASSÉ s'est doté pour favoriser les débats sains à l'intérieur des Congrès afin d'avoir une démocratie saine et vivante. Ce poste est issu des demandes féministes qui visent à déconstruire les rapports de domination issus du sexisme, du racisme et de l'homophobie.»

Élections – Comités

Candidature de Nicolas Di Penna pour le Comité aux luttes sociales

*Reçue le 2 mai 2013
Appuyée par l'AFESPED*

Cher Camarades,

J'aimerais présenter ma candidature au comité Lutte-Sociale de l'ASSÉ. Je m'appelle Nicholas Di Penna et je suis le directeur des Affaires Externes au Syndicat des Étudiants et Étudiantes de Dawson (DSU). Mon mandat ici s'achève bientôt, mais notre lutte continue. J'ai eu la chance de fréquenter certains camarades de l'ASSÉ cette année et je dois admettre avoir pris gout à travailler avec vous.

Après avoir participer à la fondation du tout premier Centre des Femmes de Dawson (The Hive), après avoir pris en charge les dossiers des affaires internes et de la pédagogie et après avoir lutter pour instaurer une démocratie directe à Dawson, je pense avoir acquis les connaissances nécessaire pour pouvoir contribuer à votre association et à notre lutte commune.

Lorsque les travailleurs d'Aveos sont tombés en grève, j'étais présent à leur côtés et j'ai tenté de créer des liens entre notre lutte et la leur. J'ai pu continuer dans cette direction dans mes fonctions de Directeur aux affaires externes au DSU.

Cette année j'ai volontairement assisté à tous les congrès de l'ASSÉ que j'ai pu. J'ai appris beaucoup et je crois également avoir apporté de nouvelles vues intéressantes sur nos combats. Durant la grève et encore aujourd'hui, je sensibilise les étudiants de Dawson aux principes combatifs de l'ASSÉ, une vision que j'apprécie beaucoup. Je considère mes valeurs et les valeurs de l'ASSÉ comme étant les mêmes : Je souhaite travailler à vos côtés maintenant pour poursuivre notre idéal.

La ferveur des activistes de l'ASSÉ a toujours fait sa force; je désire maintenant joindre ses rangs et écraser le patronat.

En solidarité,

Nicholas Di Penna
P.S. J'vous aime ben.

Candidature de Frank Lévesque-Nicol pour le Comité aux luttes sociales

Reçue le 13 mai 2013

Appuyée par (à venir)

Bonjour à toutes et à tous,

J'aimerais me porter candidat au Comité aux luttes sociales (CLS) pour une seconde fois. J'ai fait partie de l'équipe qui, de l'automne 2011 jusqu'aux élections annuelles qui ont suivi, a remis sur pied ce comité qui était demeuré vide depuis des années. Je tiens à souligner que je souscris aux critiques que les membres démissionnaires ont formulé à l'automne 2012 dans leur lettre et que je suis – dans la mesure du possible – entièrement solidaire d'elles.

Je n'aime pas les longs étalages de CVs militants, alors je vais aller à l'essentiel : depuis mon arrivée à Montréal à l'été 2011 j'ai principalement investi la sphère (dite) politique par le biais des associations étudiants et de l'ASSÉ, notamment au CLS et à l'Association facultaire des sciences humaines de l'UQAM (AFESH-UQAM), à titre de secrétaire aux affaires uqamiennes ainsi qu'à la coordination. J'ai démissionné de ce poste le 4 janvier dernier pour des raisons multiples qui ont déjà été nommées dans la lettre que j'avais rédigé à l'époque. J'ai profité de cette « pause » pour réfléchir à la débandade actuelle, à notre éparpillement et à notre « activisme » dénué d'articulation globale tout en comprenant le caractère post-traumatique de notre situation. J'ai bon espoir qu'une autre période s'ouvre dans laquelle nous allons cesser de simplement « réagir ».

J'ai également eu l'occasion de continuer à prendre connaissance des écrits féministes matérialistes, et d'approfondir la nécessaire autocritique qui devrait aller davantage de pair avec le fait de militer au sein d'organisations mixtes. Lorsqu'on est bardé de privilèges de tout acabit, on tend à minimiser la violence qu'on fait subir aux autres tout en prenant à la légère les critiques qui nous sont formulées. Les dominants veulent continuer de bénéficier de ces privilèges, et auront toujours (et je m'inclus là dedans) un degré d'hypocrisie et une résistance face au fait de les céder (ou de se les faire arracher).

Si je me présente au CLS une seconde fois, c'est pour tenter de tisser des liens avec nos vrai-e-s allié-e-s, et pour cesser le petit jeu hypocrite qui nous ligote, pieds et poings, avec des groupes qui nous forcent la main et contredisent nos mandats et modes de fonctionnement. Il y a des groupes qui correspondent à nos valeurs qu'on prend trop facilement pour acquis, et d'autres, plus prestigieux, mieux financés, qui semblent absorber notre attention de façon disproportionnée si on les observe sur le plan des valeurs (et de notre véritable potentiel d'amener des changements). Il me semble qu'il revient à d'autres de changer ces groupes, l'ASSÉ n'a pas à altérer son fonctionnement pour les « attirer dans son orbite » (d'ailleurs, c'est plutôt nous qui risquons d'orbiter autour d'eux si nous nous rapprochons trop...).

L'ASSÉ a de sérieuses questions à se poser quant à sa transparence structurelle en ce moment, tout comme elle en avait avant et durant la grève. Au nom de raisons pragmatiques sans mandat, jusqu'où peut-on écraser des principes adoptés? À l'inverse, est-ce qu'il suffit d'obéir aveuglément aux mandats de Congrès pour que tout aille bien? Je crois qu'un principe devrait prévaloir pour départager : la disponibilité plus grande de l'information. L'exécutif de l'ASSÉ devra également se faire ôter sa mainmise sur les relations avec les syndicats et la Coalition, puisque c'est non seulement chronophage pour celui-ci, mais en plus cela concentre le pouvoir alors que le CLS est explicitement désigné comme responsable de ces relations (« tou-t-es les membres de l'équipe nationale sont égales et égaux, mais certain-e-s le sont plus que d'autres »).

Pour penser au plan d'action de l'avenir, nous devons ouvrir des espaces de débats et nourrir ces espaces des informations les plus pertinentes et variées possibles. Nous devons être mieux capable d'articuler la diversité au sein du « plan » et éviter les écueils de 2012, écueils qu'il serait trop long d'étaler ici et que d'autres ont déjà habilement traité.

Solidairement vôtre,
-Frank

Élections – Conseil exécutif

Candidature de Justin Arcand au poste de Secrétaires à la coordination de l'ASSÉ

Reçue le 5 avril 2013

*Appuyée (au poste de Secrétaire aux relations internes) par l'AEDLLM et le SECMV
Appuyée (au poste de Secrétaire à la coordination) par l'AFESPED, le SECMV et l'AGÉCoV*

Camarades,

Je ne ferai pas dans la dentelle; ceci n'est pas un texte littéraire. Je présente ma candidature au poste de secrétaire aux affaires internes de l'ASSÉ. Je serai bref. Je suis à ma deuxième année d'implication au sein d'une association étudiante locale, soit l'AGÉCoV, où j'ai occupé les postes de responsable à la mobilisation, de président et de secrétaire à l'information. Je me suis aussi impliqué au niveau national en tant qu'élu au comité de négociation et au comité de mobilisation. En participant de manière intensive à la campagne contre la hausse des frais de scolarité et à la grève de l'hiver 2012, j'ai acquis une très bonne expérience de militant au sein du mouvement étudiant. Par les nombreuses tournées que j'ai réalisées au sein de plusieurs associations étudiantes membres et non-membres de l'ASSÉ, j'ai développé de bonnes connaissances que je peux maintenant appliquer de manière rigoureuse dans les tâches d'un poste tel que celui de secrétaire aux affaires internes de l'ASSÉ. Nous avons encore, comme toujours, beaucoup de pain sur la planche, il faut donc le couper! Je suis ainsi prêt à m'engager pour assurer une dynamique interne forte pour permettre un syndicalisme de combat fort.

Objet : Changement de candidature, pour le poste Secrétaire à la coordination du Conseil exécutif de l'ASSÉ

Par la présente je tiens à préciser ma décision et ma volonté de présenter ma candidature au poste de secrétaire à la coordination en remplacement de ma candidature déjà déposée pour le poste de secrétaire aux affaires internes. Puisque tous les postes sur l'exécutif ne sont pas comblés par des dépôts de candidatures et qu'au moment de mon changement de candidature nous étions trois à se présenter au poste d'internes, je trouvais dommage qu'une personne motivée à aider l'organisation et à donner du temps ne puisse pas siéger sur cet exécutif. De plus, je considère qu'il est nécessaire et primordial de combler le poste de coordination pour permettre au conseil exécutif de bien fonctionner et du coup d'avoir une organisation qui roule bien et lutte de manière structurée. Donc, pour les mêmes raisons présentées dans ma lettre précédente, je souhaite remplacer ma candidature au poste d'internes par le poste de coordination sur le conseil exécutif de l'ASSÉ.

Solidairement,
Justin Arcand